



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 06/05/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	7	10

Vote	
A l'unanimité des membres présents	
Pour : 10	
Contre : 0	
Absention : 0	

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS PREFECTURE DE RIOM

Le :

Et

Publication ou notification du :

L'an 2023, le 6 Mai à 9:30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MONTFERMY s'est réuni à la Salle de la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur LONGCHAMBON Vladimir, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis de manière dématérialisée ou, par écrit à leur domicile aux conseillers municipaux qui en ont fait la demande, le 26/04/2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 02/05/2023.

**Présents** : M. LONGCHAMBON Vladimir, Maire, Mme CHAUVY Christiane, MM : ARNAUD Daniel, CONDAT Daniel, FAURE Pascal, LEMAITRE Guy, ROBERT Claude

**Excusé(s) ayant donné procuration** : Mme CHARRETON Amandine à M. LONGCHAMBON Vladimir, MM : NOALHAT Alexandre à M. CONDAT Daniel, POURTIER Stéphane à M. FAURE Pascal

**Absents** : Mme CHABERT Nadège

**A été nommé(e) secrétaire** : M. LEMAITRE Guy

Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et adopté.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

### 2023\_04\_17 – VIDEOSURVEILLANCE DANS LE BOURG

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code de la commande publique ;

**Vu** l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France du 14/10/2022 ;

**Vu** l'arrêté de non opposition à la déclaration préalable au nom de l'Etat n° DP 063 238 22 C0009 du 07/11/2022 ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n° 20230237 du 22/02/2023 autorisant l'installation d'un système de vidéoprotection dans le bourg ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :**

1. RETIENT l'offre de location proposée par la SARL SPARA sur une durée de 60 mois ainsi que le contrat de maintenance et d'extension de garantie pour l'installation d'une vidéosurveillance ;
2. DONNE tous pouvoirs à M. le Maire pour l'exécution de cette délibération et signer toute pièce s'y rapportant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 10/05/2023

Le Maire

Vladimir LONGCHAMBON



Le secrétaire de séance

Guy LEMAITRE

Guy LEMAITRE